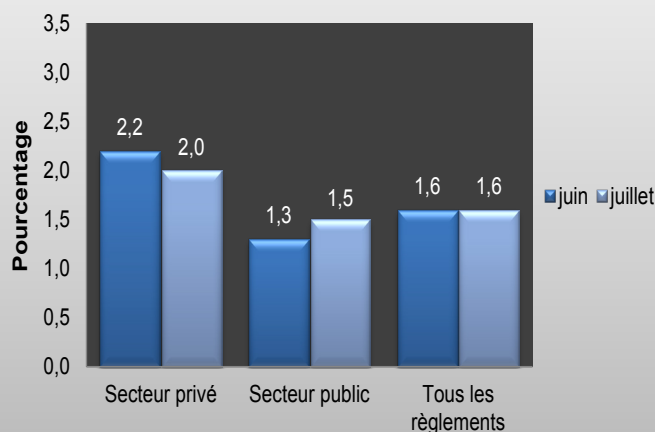


Coup d'oeil

Augmentation annuelle moyenne des salaires de base



Dans ce numéro

	page
Conventions conclues en juillet	1
Règlements des salaires	2
Tendances des salaires par secteur	3
Règlements du mois de juillet	4
Sommaire de règlements choisis	5
Principales négociations en cours	6
Index des prix à la consommation	6

Pour plus de renseignements veuillez nous
contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400 avenue University 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Ministère du travail

Services des règlements des différends

Conventions conclues en juillet

En juillet, 11 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés. Ces conventions se rapportent à 6 062 employés, dont 72 % dans le secteur public (4 362).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en juillet a été de 1,6 %, inchangé par rapport au mois précédent. Dans le secteur public, cinq conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 1,5 %, une hausse par rapport à 1,3 % enregistré en juin. Dans le secteur privé, six conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 2 %, une baisse par rapport à 2,2 % enregistré le mois précédent.

Pour les règlements en juillet, l'industrie avec la plus haute augmentation annuelle moyenne de salaire de base était dans le secteur manufacturier (deux règlements de 2,1 %). La plus basse augmentation annuelle moyenne des salaires de base a été rapportée dans les services de santé et sociaux (deux règlements sans augmentation de salaire). Les autres services et le secteur du transport, communications et services publics ont rapporté respectivement une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 2 % pour deux et trois règlements. Dans le secteur de l'administration publique, il y avait deux règlements pour une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,5 %.

Règlements des salaires - juillet

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne le mois courant, les trois années courantes

	JUILLET			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2012	2013	jan - juillet 2014
			%	%	%	%
Secteur privé	6	1 700	2,0	1,2	2,3	1,8
Secteur public	5	4 362	1,5	1,4	0,5	1,5
Tous les règlements	11	6 062	1,6	1,3	1,0	1,5

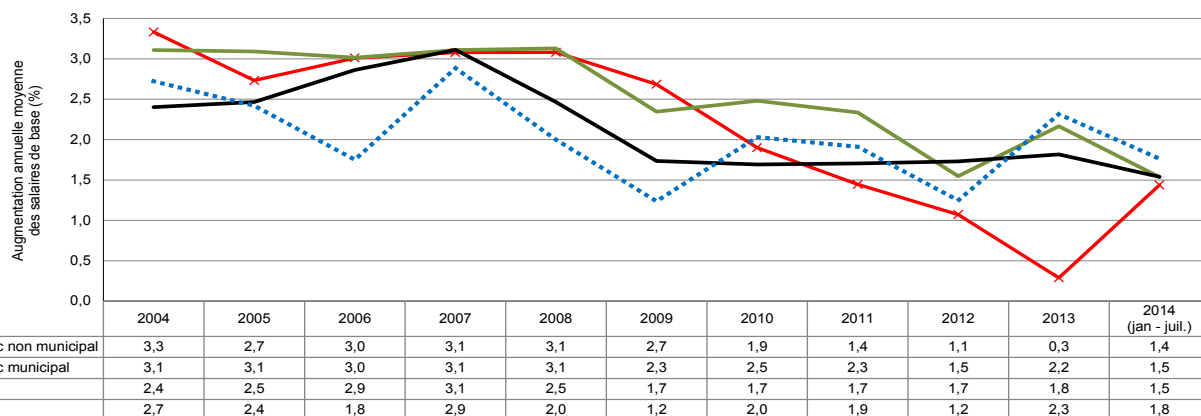
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne par industrie le mois courant, les trois années courantes

	JUILLET			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2012	2013	jan - juillet 2014
			%	%	%	%
Industries						
Primaire	-	-	-	2,1	2,1	2,5
Manufacturière	2	480	2,1	0,8	1,2	1,7
Construction	-	-	-	1,9	2,6	2,4
Commerce et finances	-	-	-	1,0	1,4	1,3
Transport, communications et services publics	3	2 697	2,0	1,9	2,1	1,7
Administration publique	2	1 782	1,5	1,4	1,1	2,3
Éducation et services connexes	-	-	-	1,2	0,0	1,4
Services de santé et sociaux	2	720	0,0	1,2	1,0	1,3
Autres services	2	383	2,0	1,4	2,1	1,7
Tous les règlements	11	6 062	1,6	1,3	1,0	1,5

Les catégories utilisées dans le tableau 2 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tendances des salaires par secteur (2004 - juillet 2014)

Graphique 1 : Tendances de règlements du secteur public (ventilation : secteur parapublic non municipal, secteur parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé

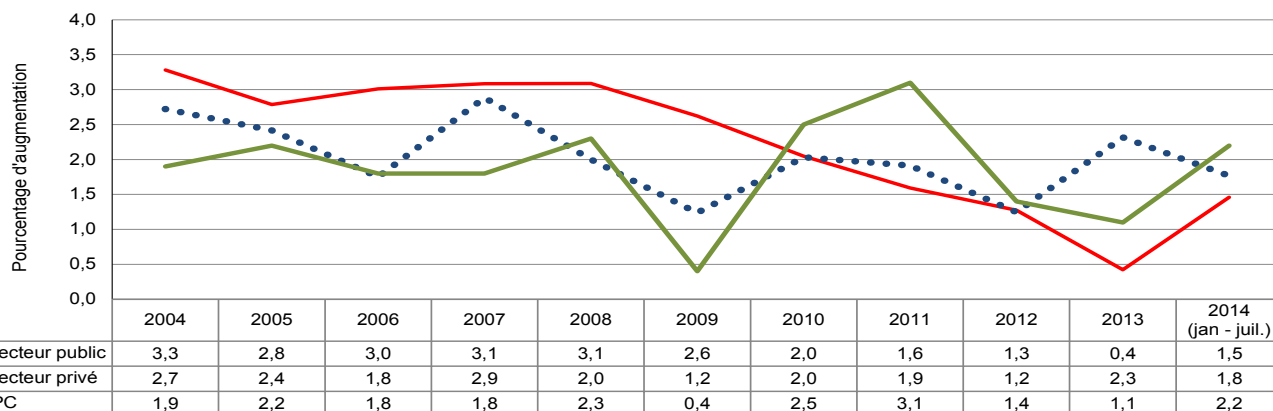


Le graphique ci-dessus illustre de l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans le secteur parapublic non municipal, le secteur parapublic municipal, le secteur public fédéral et le secteur privé en Ontario de 2004 à juillet 2014.

De janvier à juillet 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic non municipal est restée à 1,4 % et l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic municipal est restée à 1,5 %.

De janvier à juillet 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur fédéral et le secteur privé est resté à 1,5 % et 1,8 % respectivement.

Graphique 2 : Tendances de l'Index des prix à la consommation et de règlements du secteur public (excluant le secteur fédéral) et du secteur privé



Le graphique ci-dessus illustre l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus pour le secteur public, le secteur privé, ainsi que l'index des prix à la consommation pour la province de l'Ontario de 2004 à juillet 2014.

De janvier à juillet 2014, l'augmentation annuelle moyenne de salaire de base du secteur parapublic combinée est restée à 1,5 %. Le secteur privé est resté à 1,8 %.

De janvier à juillet 2014, la moyenne pour l'Index de Prix de la consommation en Ontario a augmenté à 2,2 %.

Les données sur les salaires sont tirées des conventions touchant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Les conventions retenues ont été ratifiées du 1^{er} janvier, 2004 au 31 juillet 2014 données à jour le 31 juillet, 2014. L'information sur les salaires comprend l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base pendant la durée d'une convention collective et les paiements forfaitaires en sont exclus. L'information sur les salaires pour le secteur privé comprend les estimations des primes de vie chère.

Tableau 3 : Règlements du mois de juillet

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Info. sur les sommes forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière							
Saputo Dairy Products Canada G.P.	Unifor	2,0 ¹	2,0	non disponible	209	36	23 juin 2017
Coppley Ltd.	Workers United	2,2	2,6		271	36	30 avr. 2017
Transport, communications et services publics							
The Globe and Mail (div. de CTVglobemedia Publishing Inc.) (éditorial)	Unifor	1,7 ²	1,0		270	36	30 juin 2017
Metrolinx (Go Transit) (conducteurs / entretien)	SUT	2,0	1,8		1 860	48	1 juin 2018
Servisair Inc. (Pearson International Airport)	Teamsters	2,1 ^{1,2,3}	2,0	prime à la signature : aux anciens employés. AIMTA : 900 \$ à temps plein, 450 \$ à temps partiel Handlex: 500 \$ à temps plein, 250 \$ à temps partiel 200 \$ les nouveaux recrues	567	36	23 juil. 2017
Administration publique							
Municipalité régionale de Durham (internes, ambulancier)	SCFP	1,5	1,2		1 522	48	31 mars 2018
Corp. de la ville de Whitby	SCFP	1,3	1,5		260	36	31 mars 2017
Services de santé et sociaux							
Conmed Health Care Group (Maple/Crescent Park/ Millennium/Billings)	ACTC	0,0 ¹	0,0	1 % des heures rémunérées le 31 décembre 2013 1 % des heures rémunérées le 31 décembre 2014 ⁴	450	24	31 déc. 2014
Community Lifecare Inc. (Community Nursing Home/ Orchard Villa)	UIES	0,0 ^{1,2}	0,0	1 % des heures rémunérées entre le 1 ^{er} mai 2012 et le 30 avril 2014	270	24	30 avr. 2014
Autres services							
K-Bro Linen Systems (Ontario) Ltd.	TUAC-Can	2,0 ¹	2,0	2 % de la prime à la signature	198	36	9 oct. 2016
Mount Pleasant Group of Cemeteries	Unifor	2,0 ¹	2,0	150 \$ de la prime à la signature	185	36	25 juin 2017

¹ excluant les paiements forfaitaires

² restructuration des barèmes de salaire

³ grille des salaires à deux niveaux

⁴ au lieu d'un paiement forfaitaire pour l'année 2014, infirmières et infirmiers autorisés ont reçu une augmentation de salaire

Sommaire de règlements choisis (Éléments monétaires principaux axés sur les renseignements disponibles)

Metrolinx (Go Transit) et Syndicat uni du transport, section locale 1587 (1 860 employés)

Convention renouvelée pour quatre ans en vigueur du 2 juin 2014 au 1^{er} juin 2018

- augmentations de salaire générales de 1,8 % les première et deuxième années et de 2,3 % les troisième et dernière années
- rajustement économique des taux de salaire des agents de sécurité de GO Transit de 0,25 \$/h le 1^{er} décembre chaque année de la convention
- augmentation du taux de rappel de 2,00 \$/h

Municipalité régionale de Durham et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1784 (1 522 employés intérieurs et ambulanciers)

Convention renouvelée pour quatre ans conclue après un arrêt de travail, en vigueur du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018

- augmentations de salaire de 1,25 % les première et deuxième années, de 1,5 % la troisième année et de 1,95 % la dernière année de la convention
- amélioration des prestations de soins de santé, y compris la mise en œuvre d'un compte de dépenses de soins de santé de 200 \$ par année
- améliorations des congés de maladie pour tous les employés et vacances prévues pour les ambulanciers paramédicaux
- mise en œuvre d'un régime de protection du revenu à court terme de 16 à 26 semaines équivalant à 66 2/3 à compter du troisième mois d'emploi

CONMED Health Care Group et Association Chrétienne des Travailleurs du Canada, section locale 302 (450 employés)

Convention renouvelée pour deux ans conclue par voie d'arbitrage, en vigueur du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014

- aucune augmentation de salaire négociée
- prestations de soins de la vue augmentée à 180 \$ tous les 24 mois
- prime à la signature de 1 % le 31 décembre 2013 et de 1 % le 31 décembre 2014 selon les heures travaillées, et augmentation de salaire pour les infirmières et infirmiers autorisés au lieu d'un paiement forfaitaire à compter du 1^{er} janvier 2014

Tableau 4 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al	Canada	88 200	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	SCFP et al	Divers endroits	22 300	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	4 652	Diverses dates
Hôpitaux	SEFPO, Unifor et al	Divers endroits	55 800	Diverses dates
Foyers de soins de longue durée	AIIO, SEFPO et al	Divers endroits	54 700	Diverses dates
Universités	SCFP et al	Divers endroits	38 000	Diverses dates
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SAE, vie communautaire / services)	SCFP, SEFPO et al	Divers endroits	24 700	Diverses dates
Divers conseils scolaires	OECTA, FEEO, SCFP. et al	Province	275 440	31-août-2014
Association canadienne des annonceurs / Institut des communications et de la publicité	ACTRA	Canada	11 000	30-juin-2014
Council of Academic Hospitals of Ontario	PARO	Divers endroits	4 000	30-juin-2013
Pharma Plus Drugmarts	TUAC-Can	Divers endroits	2 540	04-jan-2014
Société canadienne des postes (opérations postales / supervision)	STTP	Canada	1 350	31-mars-2014
Securitas Canada Ltd.	Syndicat des métallos	Province	2 514	30-juin-2014
Conseil des employeurs des collèges (personnel enseignant / personnel de soutien)	SEFPO	Province	19 590	31-août-2014

Au 31 juillet, 2014, il y avait 400 conventions applicables à 150 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 5 : Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	mai	juin	juillet				Données à ce jour
	2014	2014	2014	2011	2012	2013	2014
Canada	2,3	2,4	2,1	2,9	1,5	0,9	1,9
Ontario	2,8	3,0	2,5	3,1	1,4	1,1	2,2
Toronto	3,1	3,2	2,7	3,0	1,5	1,2	2,4
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	2,4	2,7	2,1	3,0	1,3	1,0	1,9
Thunder Bay	2,9	3,0	2,5	3,1	0,9	0,9	2,2

* Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données à partir du mois de mars, juin, septembre et décembre incluent des informations trimestrielles. Les catégories utilisées dans ce présent rapport sont maintenant basées en vertu du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 150 employés ou plus, un échantillon représentant 81 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.

Conformément à la loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, le Ministère du Travail s'efforce de s'assurer que ses services sont offerts d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au Ministère du Travail si vous avez besoin de mesure d'adaptation pour répondre à vos besoins particuliers.